Caen : 18 mois de prison ferme contre un ex-directeur du CHU

08/07/2016 à 22h24

Un ancien directeur du CHU de Caen a été condamné ce jeudi à 36 mois de prison dont 18 ferme pour des dépenses de rénovation exorbitantes dans son logement de fonction, aux frais de l'hôpital… L'ex-directeur de l'hôpital avait dépensé 990.144 euros pour la «restructuration» de son pavillon de fonction.

L'ampleur de la facture s'explique par «les matériaux de grand standing utilisés et les changements constants de directives» qui ont amené à revenir sur certains travaux à la suite «de changements d'avis de Mme Martinez», avait précisé le président du tribunal Christophe Subts, citant les enquêteurs. La nouvelle cheminée ne plaît pas, elle est refaite une seconde fois, la couleur de la salle de bain non plus, elle est repeinte à nouveau, même chose pour les radiateurs ou les bacs à douche. […]

«*L'argent coule à flots*», avait lancé M. Triaulaire, alors que le CHU de Caen, l'hôpital le plus amianté de France, se trouve «dans un contexte de déficit structurel». «Je ne pouvais pas être partout. Le CHU c'est 6.000 agents. J'avais d'autres dossiers. L'amiante c'était un poids», s'était défendu à la barre Joël Martinez […].

Paris-Normandie

Merci à **Jesse James**